

**(1) Époux ou Père**

Prénoms Yannick Etienne Eugène

**Nom<sup>(2)</sup>** LONGCHAMP

**(1) Épouse ou Mère**

Prénoms Cynthia

**Nom<sup>(2)</sup>** BONNET

Né <sup>(3)</sup> le 1er avril 1981  
à Paris douzième arrondissement (Paris)  
à 00 heures 00

Fils <sup>(4)</sup> de <sup>(5)</sup> Jean-Jacques Etienne Joseph  
LONGCHAMP  
et de <sup>(5)</sup> Sylviane Berthe  
SAGOT

Née <sup>(3)</sup> le 26 octobre 1980  
à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne)  
à 00 heures 00

Fille <sup>(4)</sup> de <sup>(5)</sup> Emmanuel Alain René  
BONNET  
et de <sup>(5)</sup> Lysiane Evelyne  
RONGÈRE

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°**

le <sup>(6)</sup>

**Mentions marginales** <sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau <sup>(8)</sup>

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°**

le <sup>(6)</sup>

**Mentions marginales** <sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau <sup>(8)</sup>

BRIE-COMTE-ROBERT  
Mariage célébré à 2 septembre 2006  
le

Il a été déclaré <sup>(8)</sup>  
qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

14 00  
heures



Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n°**

**Mentions marginales** <sup>(7)</sup>  
Néant

18 décembre 2015

le

(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1<sup>re</sup> partie : ... , 2<sup>de</sup> partie : ... ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ».

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont imposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrires sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été

reçu le... par Me..., notaire à... ».



(1)

## 2ème ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 948

Le 14 octobre 2010

à 11 heures 52

est né(e)<sup>(2)</sup> Éline, Véronique, Ingrid

LONGCHAMP

du sexe Féminin à TOURNAN-EN-BRIE (77220)

(3)

reconnu(e)<sup>(4)</sup>

Délivré conforme aux registres, le 31 décembre 2015

Mentions marginales<sup>(5)</sup>L'officier de l'état civil  
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(5)</sup>L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).  
 (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du ... » et/ou « 1<sup>ère</sup> partie : ... 2<sup>ème</sup> partie : ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le ... à ... ». 14

(1)

## 3ème ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 955

Le 17 décembre 2015

à 10 heures 03

est né(e)<sup>(2)</sup> Léna, Elise, Maëllie

LONGCHAMP

du sexe Féminin à TOURNAN-EN-BRIE (77220)

(3)

reconnu(e)<sup>(4)</sup>

Délivré conforme aux registres, le 31 décembre 2015

Mentions marginales<sup>(5)</sup>L'officier de l'état civil  
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(5)</sup>L'officier de l'état civil  
Sceau

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le ... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ». 15